



Lors de l'opération Vendée Moins d'Emballages menée en novembre 2010 dans les magasins de Vendée, étudiants, techniciens et élus sensibilisent les consommateurs à la réduction des déchets



Plan  
de prévention  
des déchets



## En Vendée, la population augmente mais les déchets diminuent

Depuis deux ans, les quantités de déchets ménagers produits en Vendée diminuent (3 500 tonnes en moins<sup>1</sup>) alors que le nombre d'habitants augmente (23 574 habitants en plus<sup>2</sup>). Les gestes éco-citoyens réalisés par une part croissante de la population (le compostage des déchets alimentaires, l'indication Stop-Pub sur les boîtes aux lettres, la consommation de l'eau du robinet, ...) participent à inverser la tendance en matière de production de déchets.

Les actions entreprises, dans le cadre du Plan de prévention, menées avec les collectivités en charge de la collecte, le Conseil Général de la Vendée, l'Ademe<sup>3</sup> et Trivalis ont pour objectif d'inscrire dans la durée cette baisse des quantités de déchets au sein de notre département.

Ainsi, aux côtés des structures publiques, habitant, responsable associatif, fabricant, distributeur, chacun joue un rôle pour réduire les déchets et préserver ainsi notre environnement.



<sup>1</sup>Quantités des déchets ménagers et assimilés traitées en 2010 - Données au 18 avril 2011

<sup>2</sup>Population DGF 2009 : 712 249 habitants, Population DGF 2010 : 735 823 habitants

<sup>3</sup>Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

# Les déchets vendéens en 2010



ENSEMBLE VALORISONS NOS DÉCHETS

Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée

31 rue de l'Atlantique - BP 605  
85015 La Roche-sur-Yon - 02 51 451 451  
www.trivalis.fr - contact@trivalis.fr



Pour bien trier vos déchets, consultez le guide du tri de votre collectivité. Rendez-vous également sur [www.trivalis.fr](http://www.trivalis.fr) où Trivaou vous indique où déposer vos déchets

**Trivaou**



## Le tri, en vue du recyclage, évite l'enfouissement des déchets

La mise en place de nouvelles filières de tri et l'implication des citoyens trieurs permet de valoriser de plus en plus de matériaux. Notre geste de tri préserve les matières premières, évite d'enfouir ces déchets et permet de faire des nouveaux produits à partir de nos déchets.

Ainsi, l'installation en 2010 de nouvelles bennes en déchèterie pour récupérer les plastiques volumineux permet de recycler ces matériaux pour faire des tuyaux en plastique ou des salons de jardin, par exemple.

Les déchets électriques et électroniques, collectés dans les magasins, lors de l'achat d'un appareil neuf, ou en déchèterie, sont démantelés et les matériaux (acier, aluminium, plastique, circuits imprimés, ...) séparés. Ils rentreront dans la conception de nouveaux appareils. Les étapes de démantèlement et de tri de ces matériaux sont présentées sur le site d'Eco-systèmes : [www.collectons.org](http://www.collectons.org).

Le verre, les journaux, les emballages, la ferraille, le carton, le bois, les gravats, tous ces déchets triés ont connu eux aussi une seconde vie.

Déchets	Quantités recyclées en 2010
Verre	31 685 tonnes
Journaux	22 156 tonnes
Emballages	10 071 tonnes
Ferraille	7 614 tonnes
Carton	8 982 tonnes
Bois	17 006 tonnes
Déchets électriques	4 515 tonnes
Gravats	37 156 tonnes
Bâches plastiques	107 tonnes
Déchets de soins des particuliers	15 tonnes
Pneus	19 tonnes
Autres	813 tonnes



Des vidéos sur le recyclage des déchets électriques vous sont proposées sur [www.collectons.org](http://www.collectons.org)

# Les déchets vendéens 68 992 tonnes compostées en 2010

## La matière organique retourne à la terre, grâce au compostage

Les déchets verts déposés par les habitants dans les déchèteries de Vendée ont été broyés avant d'être compostés. Ce compost apporte un amendement organique aux terres agricoles du département.

De plus, les déchets alimentaires compostés chez soi se transforment en compost pour les plantes d'intérieur ou le jardin.

L'an passé, 5 146 composteurs ont été mis à disposition des habitants par les collectivités en charge de la collecte des déchets. Depuis la généralisation du compostage en 2002 en Vendée, 67 180 composteurs ont été distribués contribuant à la baisse des déchets à collecter et à traiter.



Téléchargez le guide du compostage individuel sur le site internet de Trivalis.

Déchets	Quantités valorisées en 2010
Déchets verts de déchèterie	68 992 tonnes

Sur des plateformes de compostage, les déchets verts sont broyés puis compostés



# Les déchets vendéens 140 139 tonnes recyclées en 2010



# Les déchets vendéens 1 308 tonnes de déchets dangereux en 2010

## Les déchets dangereux doivent être collectés à part pour être recyclés ou éliminés

Les déchets dangereux sont collectés de manière séparée. Les pots de peinture, les solvants, les produits phytosanitaires, ..., déposés en déchèterie sont ensuite envoyés vers des filières de traitement adaptées. Pour savoir quels déchets, parce qu'ils sont dangereux, doivent suivre le chemin de la déchèterie, reportez-vous à l'affiche et au guide reçus en mai 2011 dans votre boîte aux lettres.



## 209 880 tonnes non valorisées

### Les ordures ménagères résiduelles sont enfouies

Les sacs noirs et le tout-venant de déchèterie transitent parfois sur des plateformes de transfert. Dans tous les cas, ils sont mis en balles et enfouis dans des centres de stockage. Des sites de stockage de proximité en activité ou en cours de construction permettront de traiter les refus des usines de traitement mécano-biologique et de les stocker en toute sécurité en Vendée.

Déchets	Quantité éliminée en 2010
Ordures ménagères résiduelles	144 475 tonnes
Tout-venant	44 025 tonnes
Gravats	17 121 tonnes
Refus de tri	3 847 tonnes
Fibrociment	412 tonnes



© Trivalis Fabrice Ollivier